

Compte rendu de la réunion du GT Migrants du 24 mai 2022

Les associations présentes :

- Médecins du Monde : Catherine Onobele et Marie Paule Keufer
- RESF : Patrick Bertrand et Maurice Fafet
- Welcome : Brigitte Cahen qui représentait aussi Solidarité Migrants Moselle
- Secours Populaire : Marie Françoise et Bertolacci
- La CIMADE: Brigitte Jeanpert et Anne Aubertin
- CASAM : Marie Jeanne Locatelli
- Fondation Abbé Pierre : Martien Hoerner
- Pastorale des migrants : Corinne Maury
- MRAP : Anne Feray
- LDH : Bernard Leclerc

A l'ordre du jour :

Nos constats par rapport aux problématiques du séjour :

- Nous n'avons plus de réponses via le mail dédié depuis janvier,
- Les récépissés sont délivrés avec retard ce qui entraîne des ruptures dans les parcours d'insertion,
- Certaines personnes, en France depuis plus de 10 ans et qui travaillent sont confrontés à des problèmes de renouvellement de leurs titres de séjour et peuvent perdre leur emploi.
- Mineurs non accompagnés : certains en sont à plus de 10 récépissés, alors qu'ils sont au travail pour certains depuis longtemps déjà et en CDI.
- Dossiers de plein droit : parents d'enfants réfugiés qui peuvent être en attente de réponse pendant 19 mois, et pratiquement il faut toujours plus de quatre mois pour avoir des réponses. Il en est de même pour les parents d'enfants français
- Des sollicitations concernant des demandes d'étudiants : lors de leur demande de changement de statut mais aussi lors de demandes de renouvellement de titres.
- Problématique des personnes qui ont une demande en cours dans un département et qui sont amenés à changer de département. Il semble que les échanges de données entre préfectures ne fonctionnent pas.
- Alternatives aux démarches numériques quand la personne n'est pas en mesure d'utiliser la procédure ou quand il y a un problème avec la procédure(situation non prévue par exemple...).
- Un rapport sénatorial pointe les dysfonctionnements des préfectures, en particulier le manque de personnel pour traiter les demandes de titres de séjour.
- ...

Quelles actions?

- Pour le CASAM, il est important de maintenir les liens avec la Préfecture
 - Il n'y a pas eu de réunion depuis longtemps avec les services ce qui suscite une interrogation: sommes nous encore des interlocuteurs pour la Préfecture? *L'invitation parvenue au RESAM alors que nous étions réunis nous fourni un élément de réponse.* Une des actions envisagée était de demander le rétablissement des réunions avec la Préfecture, et cela malgré les réserves que nous faisons régulièrement : il ne s'agit pas pour nous de pointer des cas que l'on défend, mais des situations qui nous paraissent problématiques. Notre objectif, c'est une égalité de traitement de tous.
 - Travail sur un communiqué de presse pour alerter sur les problèmes de traitement des dossiers qui fragilisent les personnes dans leur parcours d'insertion et qui les placent parfois dans des situations dramatiques.
 - Une réunion pour finaliser ce communiqué de presse est prévue lundi 30 mai à 14h rue du Pré Chaudron.
-

Compte rendu de la réunion du 30 mai

Etaient présents : Véronique Etienne et Martine Hoerner de la fondation Abbé Pierre, Marie Jeanne Locatelli du CASAM, Brigitte Cavour du MRAP, Marie Françoise THULL pour le secours populaire Français et Bernard Leclerc de la LDH

A l'ordre du jour : Communiqué de presse concernant carences administratives dans le traitement des dossiers des personnes étrangères et leurs conséquences.

Après échange il est apparu que le communiqué de presse ne pourrait être publié qu'après la réunion - *pour les associations concernées* - du 20 juin à la préfecture. Il était trop facile à la préfecture de se défaire en arguant du fait qu'une réunion était proposée aux associations du réseau pour évoquer les problèmes rencontrés.

Nous avons prévu une nouvelle réunion pour travailler à ce communiqué le 21 juin à 14h30 dans les locaux Fondation Abbé Pierre – CASAM.